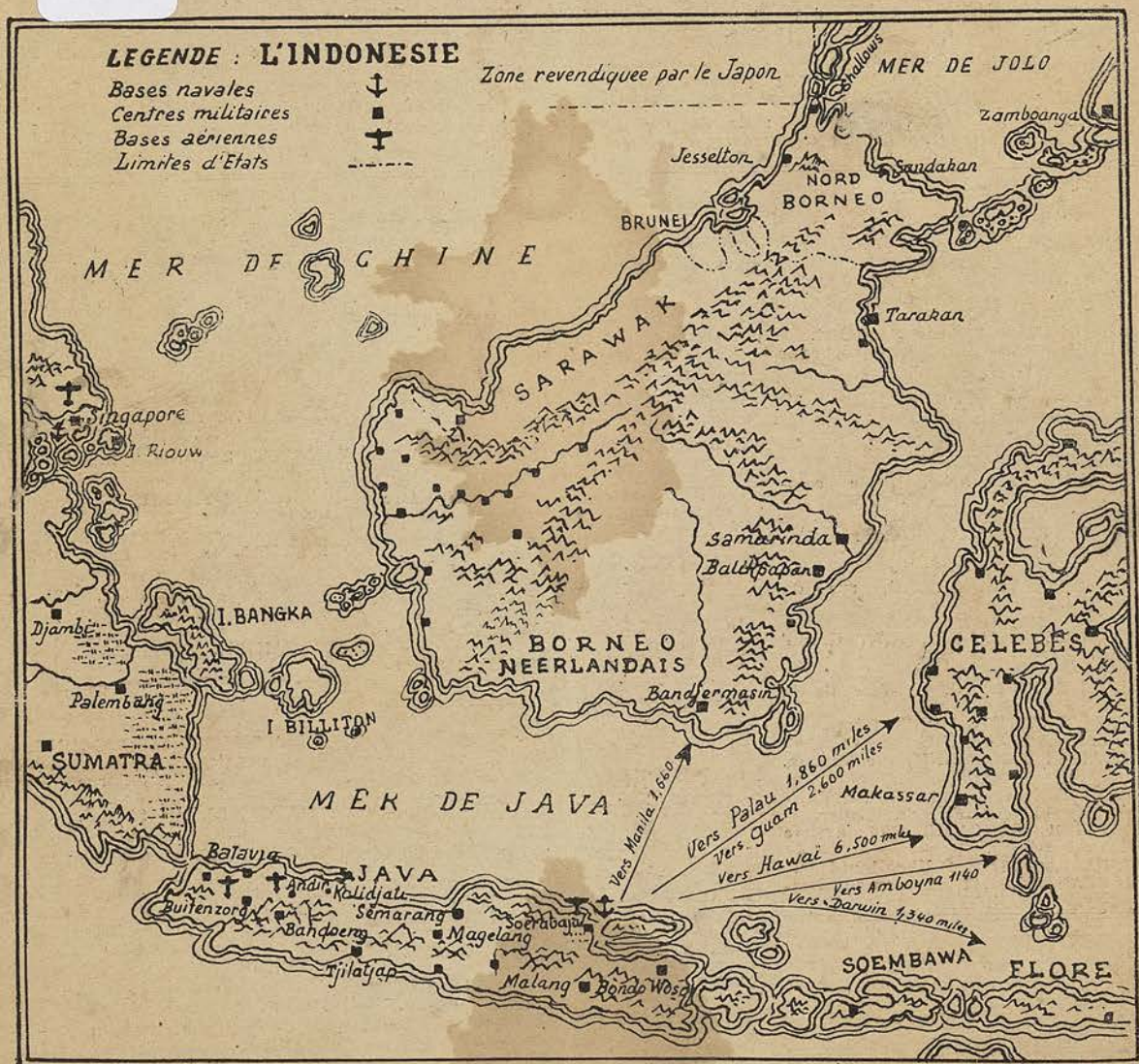


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
15634

PACIFIQUE 1941



Carte tirée d'un article de Alexander Kéralsky *For the Defense of Java* (Asia juillet 1940)

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS } **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 \$ 00** — Six mois **8 \$ 50** — Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** — Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANATOMARCHI, Arnaud BARTHOUE, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIERE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEW, Georges GROSLIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET, V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ
« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
POINSARD ET VEYRET.

QUINHON
MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHÂN-THIỆT
BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI
LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA
LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE
QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.

ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH
« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
LIBRAIRIE SINH-MINH, 70, avenue Maréchal-Foch.

THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PHNOM-PENH
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO
LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA

NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO
LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYEN
HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

MY-THO
BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC
TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG
LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.
LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

TONKIN

HANOI
« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.

G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.

HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bor-gnis-Desbordes.

J.-M. MOHAMED ISMAEL FRERES, 79, rue Paul-Bert.

NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, 50, route de Sinh-Tu.

THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.

TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
TRUONG-XUAN, 41, rue des Graines.

VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

VIET-DAN, 19, rue du Papier.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.

MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.

TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG
AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH
VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG
HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU
VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG
LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY
CHAFFANJON.

HUNG-YEN
LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON
ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavasseux.

MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY
MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH
HOI-KY, 34, rue Carreau.

PINZON, rue Carreau.

VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO
CAT-THANH.

QUANG-YEN
HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES
CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG
DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI
LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Pacifique 1941 : les forces armées, par MARCEL NER	1	Cinéma rural en Annam, par TRAN-DANG	9
Le silence amoureux, par PAUL MUNIER	4	La Semaine :	
Offrandes de « Kathen » au Cambodge, par CLAUDE PASCALIS	5	En Indochine	10
Hanoi : la visite de M. Jean Decoux	1	En France	11
Saigon : Décoration de la médaille militaire aux légionnaires Drasez et Ferrand	1	Dans le Monde	13
Carte du Pacifique 1941	II-III	La Vie Indochinoise	14
Le cinéma rural en Annam	IV-V	Naissances — Mariages — Décès	15
L'orphelinat de Fort-Bayard	VI-VII	Pour le dimanche :	
Morts au Champ d'Honneur	VIII	Les Bonnes Recettes	16
		Mots croisés n° 24	16
		Solution des Mots croisés n° 23	16

Le Maréchal a dit :

NOTRE FOI EN NOUS-MÊMES N'A PAS FLÉCHI. NOUS SUBISSONS UNE ÉPREUVE DURE. NOUS EN AVONS SURMONTÉ D'AUTRES.

Pacifique 1941 : les forces armées

par MARCEL NER

« Les dollars ne peuvent pas acheter le passé ».

Amiral STARK,
Commandant en Chef
de la Flotte américaine.

La parole, dans le Pacifique, est déjà à la force et, depuis de longs mois, la guerre blanche y oppose deux grands peuples (1). La guerre véritable peut résulter de ces volontés tendues et contraires. De quelles armes disposeraient-elles ? Leur valeur et l'idée que s'en font les deux adversaires contribuent, dans une large mesure, à expliquer leur politique, l'énergie réel-

le ou verbale de la lutte qu'ils se livrent, comme ils expliqueront, demain, leur décision de provoquer ouvertement ou indirectement le conflit, ou, au contraire, de l'arrêter par d'habiles concessions.

★ ★

Jean Deschamps a déjà étudié, le 12 décembre, dans cette revue, les forces relatives des flottes américaines et japonaises. Nous nous permettons de reproduire ici l'excellent tableau qu'il a dressé.

(1) Cf. nos articles : Souvenirs des Iles Hawaï : Aloha et Kapu. 180°, Méridien de paix ou de guerre ? Pacifique 1940 : la Guerre blanche.

	U.S.A.		JAPON		JAPON			
	Nbre	Tonnage	Nbre	Tonnage	Nombre		Tonnage	
					+	—	+	—
Bâtiments de ligne	21	679.100	16	505.400	—	5	—	173.700
Porte-avions	6	135.000	8	112.470	2	—	—	22.530
Croiseurs lourds	18	175.000	12	107.800	—	6	—	67.200
Croiseurs légers	23	184.500	25	137.165	2	—	—	47.335
Torpilleurs	187	237.270	127	162.196	—	60	—	75.074
Sous-marins	98	95.989	70	95.869	—	28	—	120
Totaux	353	1.506.859	258	1.120.900	4	99	—	385.959

La flotte américaine surpasserait ainsi la flotte japonaise de 386.000 tonnes. Il convient de noter d'abord que les deux marines ont été créées suivant des principes différents. La recherche des grands rayons d'action imposée aux Américains par l'immense extension de leurs côtes et le caractère mondial de leur politique les a conduits à sacrifier la vitesse pour conserver la puissance de feu et la résistance des blindages en même temps que la capacité en combustibles et l'ampleur des postes d'équipage nécessaires pour de longues croisières.

Le Japon au contraire a renoncé, sauf pour les sous-marins, aux grands rayons d'action. Il ne se préoccupe pas d'action directe à grande distance mais de défensive, ou d'offensives sur des objectifs proches. Il peut ainsi, à égalité de tonnage, obtenir plus de vitesse et de puissance de feu.

Il convient de noter d'autre part que les accords avec la Grande-Bretagne et le Canada renforcent indirectement la flotte américaine du Pacifique. Leur côte avait peu de défenses avancées en direction de l'Europe. Les quatre bases déjà organisées par l'Empire Britannique, les huit bases nouvelles qu'il a permis aux Etats-Unis de créer sur son territoire interdiront bientôt l'approche du continent. De même l'assurance donnée par les Anglais de ne pas livrer ou saborder leur flotte assure de ce côté une défense permanente. Les U. S. A. qui au moment de l'effondrement de la France avaient rapproché en hâte leur flotte de leurs côtes métropolitaines, peuvent à nouveau en laisser la majeure partie au centre même du Pacifique. Ils seraient cependant obligés en cas de guerre d'en affecter une fraction à la défense de la métropole et à la protection de la navigation.

L'équilibre des forces peut d'autre part être modifié par les constructions en cours tenues se-

crètes par les Japonais qui paraissent avoir pris les devants, mais récemment entreprises par les Américains avec l'ampleur que leur permet une puissance économique bien supérieure.

Si la modernisation de la flotte américaine est poursuivie depuis 1933, le renforcement de ses défenses anti-aériennes proposé depuis de longs mois n'a été décidé qu'au cours de ces dernières semaines, et c'est à cette occasion que l'amiral Stark prononçait ces mots désabusés : « *Dollars cannot buy yesterday* » (les dollars ne peuvent racheter le temps perdu).

Les bases navales constituent du côté japonais un réseau serré et complet. Trois bases métropolitaines sont orientées vers la Mer de Chine : Yokosuka, Sasebo et Kure ; Hakodate commande le détroit de Lapérouse et l'entrée de la Mer du Japon, tandis qu'à l'extrême Nord des Kouriles, Paramouchir surveille à la fois le Kamtchaka russe tout proche et les îles Aléoutiennes qui mettent les U. S. A. à quelques centaines de kilomètres. La Corée est protégée par Gen Sai en Chin Kai ; Kyojun, l'ancien Port-Arthur, domine la Mer Jaune. Vers le Sud-Ouest Amoni Oshima dans les îles Riou-Kiou, Keelung au Nord de Formose, Makung dans les Pescadores encadrent la Chine ; au Sud-Est, dans les îles Bonin, Futami-Ko est un relais puissant en direction des îles sous mandat japonais où se développent dans le plus grand secret des positions fortifiées et des bases d'avions et de flottes légères.

Les Américains ont à Panama et au centre même du Pacifique, à Pearl Harbour, des bases qui sont parmi les plus puissantes du monde. Ils achèvent la fermeture de leur triangle défensif en organisant fébrilement l'Alaska et les îles Aléoutiennes. Cet immense territoire, peuplé de 60.000 habitants n'avait naguère encore qu'une garnison de 300 hommes et un vieux canon russe

transformé en pot de fleurs : son gouverneur déclarait l'été dernier que vingt parachutistes bien armés pouvaient le conquérir. Or le développement de l'aviation donne une importance considérable à ces terres que traverse la route la plus courte des Etats-Unis au Japon. Une base navale se développe rapidement à Dutch Harbour dans l'île Unalaska ; des bases aériennes de l'armée ou de la marine sont créées à Fairbanks, à Anchorage, à Sitka, à Kodiak, à Unalaska. Vers l'extrémité des îles Aléoutiennes, Kiska, dans l'île des Rats, est une réserve navale et un poste d'écoute. C'est avec une activité fébrile que sont poussés l'établissement d'un réseau étendu de terrains d'atterrissage et de postes météorologiques ainsi que les relevés hydrographiques.

Les U. S. A. sont appuyés à des bases solides en deçà et autour du 180° où les îles Aléoutiennes extrêmes, Midway, Wake, Canton, Palmyra, les Samoa forment un rideau de protection que les vols d'avions rendent continu loin en avant du réduit principal Dutch Harbour, Pearl Harbour, Panama solidement établi à plusieurs milliers de kilomètres en avant des côtes métropolitaines.

Ils avaient par contre peu de chose au delà. Le développement des bases de Guam et des Philippines avait été arrêté en 1922 par le traité de Washington et jusqu'à ces dernières semaines il n'avait pas été repris par suite de la répugnance du Congrès devant tout ce qui paraissait provoquer le Japon.

Les Philippines possédaient sans doute une artillerie côtière importante concentrée surtout dans Corréridor Island qui défend l'entrée de la baie de Manille où se trouve la base navale de Cavite. Celle-ci ne peut mettre en cale et réparer de vaisseaux de plus de 10.000 tonnes. La flotte d'Asie qui ne comprenait que quelques unités légères était appelée « flotte du suicide ». L'armée comprenait 10.000 hommes de troupes américaines et 50.000 de troupes indigènes.

Les îles sont, pour une flotte naviguant à 15 nœuds, à 13 jours des Hawaï par la voie directe qui traverse la zone périlleuse des îles sous mandat japonais, à plus d'un mois par la voie plus sûre qui passe par les Samoa et le Sud de l'Australie. Elles sont par contre à 3 jours et demi de mer de Sasebo, à 40 heures de Kelung et de Palau, bases aéronavales japonaises qui les encerrent ainsi dans un cercle de fer.

L'éloignement de Guam et des Philippines

par rapport à la Métropole, leur encerclement par les bases japonaises étaient récemment encore une raison de pessimisme et de renoncement pour les Américains. A quoi bon fortifier puissamment ces territoires lointains puisqu'à moins de dépenses énormes, hors de proportion avec leur importance, ils ne pouvaient être défendus ? Les Philippines devaient d'ailleurs recouvrer leur indépendance dès 1946 et l'opinion s'habitua à ne plus les considérer comme terres américaines. Presque tous les experts prévoyaient donc qu'elles seraient conquises avant que la flotte ne puisse venir à leur secours.

La situation paraît se modifier avec une extrême rapidité et le problème ne se pose plus dans les mêmes conditions. Les U. S. A. apparaissent de plus en plus, surtout depuis le vote du projet *prêt et bail*, comme les associés de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de la Chine, de la Hollande. En cas de conflit en Extrême-Orient il est donc infiniment probable qu'ils disposeraient de l'appui des forces terrestres, navales, aériennes non négligeables qu'y possèdent les empires britannique et néerlandais et surtout de leurs points d'appuis et bases navales. Leur flotte de bataille y disposerait ainsi d'une très grande liberté de manœuvre et trouverait à Scerabaya et surtout à Singapour toutes facilités pour son ravitaillement et ses réparations. La carte de l'Indonésie militaire montre que ses centres politiques et économiques essentiels sont aisés à défendre puisqu'ils se trouvent dans des mers fermées flanquées par les Philippines d'une part, Singapour de l'autre. Guam et les Philippines n'apparaissent donc plus comme des zones avancées sacrifiées en cas d'attaque, mais comme des relais liant les U. S. A. à un groupe important d'amis dont ils paraissent déjà décidés à assurer la protection ou à aider la défense par tous les moyens *short of war*, à l'exception de la guerre.

Ils se sont donc décidés à faire un effort nouveau pour le renforcement de ces positions lointaines. Depuis plusieurs mois arrivent aux Philippines des pièces d'artillerie, des avions, des tanks, des sous-marins nouveaux et si les crédits pour la défense de Guam n'ont été votés par le Congrès que fin février, il est probable que des virements de crédits ont permis de les commencer antérieurement.

MARCEL NER

(à suivre)

Le silence amoureux

*Vous aimez qu'on vous aime et voulez qu'on le dise,
Vous adorez l'aveu comme une friandise,
Vous détestez qu'on soit timide ou réticent,
Le silence vous semble insipide, agaçant.*

*Il vous faut des propos coulant comme une eau vive,
Où prudence et secret s'en vont à la dérive,
Un flot jasant et clair, sonore, élinçant,
Qui vous fâche dès qu'il hésite ou devient lent.*

*Chère, parler d'amour est difficile et grave.
Le mot qui vient du cœur, la hâte le déprave ;
L'aveu, s'il est sincère, a du mal à passer ;
La bouche, en se pressant, risque de le blesser.*

*L'inconscient bavard qui jongle avec « je t'aime »,
C'est l'enfant sans raison jouant avec des gemmes ;
Ils salissent tous deux des choses de haut prix :
La perle est dans la fange et l'amour est meurtri.*

*Ah ! chère, connaissez la valeur du silence !
Parfois mieux que les mots il a son éloquence.
Croyez l'aveu timide et murmuré tout bas,
Croyez les mots d'amour qu'on ne prononce pas.*

*Et peut-être qu'un jour, à votre tour muette,
Chérissant le silence, aimant votre défaite,
Vous faiblirez aux bras du grand silencieux
Qui n'aura su parler d'amour qu'avec les yeux.*

PAUL MUNIER.

Offrandes de "Kathen"

ORIGINE DE LA CÉRÉMONIE CE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI

par CLAUDE PASCALIS

Membre correspondant de l'E. F. d'E.-O.

On n'ignore pas qu'au nombre des règles édictées par le Bouddha à ses disciples figurent des prescriptions très minutieuses concernant leur habillement. C'est de haillons, prélevés dans les cendres des lieux d'incinération ou recueillis parmi les chiffons mêlés à la poussière des chemins, que devront se couvrir les adeptes du Maître, après les avoir lavés, assemblés et cousus, teints enfin, eux-mêmes.

Cette injonction, qui paraît être des plus anciennes, est commune aux deux sections de l'Eglise et les légendes s'y rapportent fréquemment ; la langue religieuse du Tibet, comme celle de Ceylan, possède un vocable pour désigner « le vêtement des tas d'ordures ». Il faut croire que le Bouddha n'avait pas été sans montrer l'exemple, puisque le récit d'un de ses miracles révèle qu'ayant eu besoin de nettoyer des haillons pour s'en faire une robe, instantanément surgirent devant lui un étang, une pierre à laver et une pierre à sécher. Aux termes du règlement monastique, lors de la cérémonie de l'ordination, le candidat nouvellement admis dans la Communauté devait promettre de se contenter de cette guenille et de considérer, sa vie religieuse durant, tout autre vêtement, de chanvre ou de coton, comme une somptuosité interdite.

Cependant un conte décrit l'épouvante des gens rencontrant un religieux ainsi accoutré, le prenant pour un diable, et relate ensuite la défense absolue, fortement exprimée par le Maître à ses disciples, de s'habiller entièrement de cette façon : « celui qui le fait commet une faute ». Ailleurs encore, l'histoire de l'excellent médecin Jivaka explique dans quelles circonstances le Bouddha fut amené à autoriser ses moines à recevoir des robes neuves en offrandes.

Que la loi primitive ait été, très tôt, non point complètement abandonnée, mais omise de la plupart, la lecture des textes ne permet pas d'en douter. Des faits contemporains de la vie du Saint prouveraient que, dès lors, les membres de l'ordre ne s'étaient pas cru tenus d'observer certains des préceptes dans toute leur rigueur. Ainsi l'on voit Devadatta, le rival du Bouddha,

tâchant de lui ravir la direction de la Congrégation, instituer une série de réformes qui contredisent le caractère libéral des ordonnances du Maître. Un de ces articles, entre autres, mentionne que les moines, sous peine d'exclusion, ne devront s'habiller que de vêtements composés de lambeaux d'étoffe ramassés dans la rue. Sévère exigence à laquelle le Bouddha oppose la fermeté d'une parole amicale et sage : « Que tout homme ait également la liberté de se vêtir de haillons ou d'habits reçus en dons de laïcs ».

Pour compléter cette suite de témoignages, il faut ajouter que, si l'usage des haillons ne s'est à aucun moment généralisé, il apparaît, d'autre part, que des religieux voyageant loin de leur monastère se trouvèrent parfois contraints à cette dure nécessité, que d'autres, décidés à pratiquer l'ascétisme, firent vœu de n'avoir pour costume que la guenille en question, mortification que l'Eglise estimait être particulièrement méritoire.

L'esprit de la morale bouddhique perce à travers la confusion des Ecritures et la diversité des traditions et il est certain que, de tant de contradictions apparentes, on peut conclure que le Bouddha souhaitait imposer aux siens une juste mesure dans l'austérité. Il voulait qu'elle bannît tout orgueil, d'excessive humilité comme de vaine satisfaction, en observant une correction que précise le Règlement et une décence dont faisaient fi les ascètes brahmaniques qui vivaient nus « sans songer à couvrir un corps qu'ils croyaient avoir dompté ».

★ ★

L'offrande de robes, au même titre que l'offrande de nourriture et d'autres objets de première nécessité, faisait partie des œuvres pies que le dévot laïc était obligé d'accomplir s'il voulait se préparer une bonne renaissance. Suivant une coutume très vénérable, chaque année, à la sortie de la saison de pluies, les fidèles distribuaient aux religieux des habillements neufs. C'était « le déploiement du Kathina » (robe). Les deux Véhicules pratiquaient cet usage et les

lois relatives à la cérémonie qu'il implique se trouvant dans toutes les rédactions de la Discipline attestent ainsi son ancienneté. Fa-Hien, le pèlerin chinois qui voyageait au Magadha dans les premières années du V^e siècle, a constaté cette habitude, toujours en vigueur, que nobles, bourgeois et brahmanes offrirent des vêtements au clergé.

L'antique institution du *varsha* confinait pendant quatre mois les moines dans les monastères, livrés à la méditation, mais également obligés à une active propagation de la foi par des sermons. La fin de la saison des pluies, marquant la fin des retraites, coïncidait avec la pleine lune d'octobre. Une nouvelle année ecclésiastique s'ouvrait, les religieux allaient reprendre leur existence de mendiants errants. C'était l'occasion d'une grande fête, de repas offerts aux réguliers, de réjouissances populaires, de processions, de mille petites lampes allumées et brillant dans la nuit. Après quoi, parmi les religieux et les laïcs, les privilégiés qui avaient le bonheur de pouvoir se rendre en personne aux lieux saints partaient en pèlerinage pour le site de Gâyâ.

En présence d'un chapitre de cinq moines au moins se faisait le don des robes, aux frais duquel les fidèles contribuaient selon leurs ressources. Il s'effectuait en suivant à la lettre, si l'on peut dire, la prescription du Maître. Le moine recevait, non pas les trois vêtements réglementaires, ou parties de ces trois vêtements prêts à être portés, mais une ou plusieurs pièces de tissu qu'avec l'aide des laïcs, il devait, sur le champ, découper, coudre et teindre. Pour donner à l'offrande sa plus haute valeur d'acte méritoire, il était indispensable que l'entière confection du vêtement se fit dans les vingt-quatre heures.

Un usage abusif de cette fragmentation des étoffes permit, par la suite, d'établir des distinctions évidentes entre les sectes, les plus sévères arborant l'habit fait des morceaux les plus nombreux. Quant à la couleur, Hiuan-Tsang, qui, du Kâçmîr au Carnate, entre les années 631 et 640, traversa des contrées où les communautés bouddhiques se comptaient encore par centaines, nous apprend que, de son temps, elle variait, dans l'Inde, du rouge au jaune ; les régions septentrionales semblaient avoir gardé, d'après lui, la tradition de la teinte rougeâtre, « tannée », des habits grossiers du chasseur que le noble Siddharta avait échangés contre les siens dans la nuit du Grand Départ.

La fête de *Kathen* célébrée tous les ans par les Cambodgiens a conservé les traits de la céré-

monie dont l'aspect général vient d'être esquissé. Aumône solennellement pratiquée, son pouvoir efficace est grandement considéré. « Faites « des dons nombreux, distribuez les *trej-chivor* « (trois vêtements) et des vivres aux religieux « et vous renaîtrez dans les palais merveilleux « qu'habitent les dieux », disent les livres sacrés. Durant le mois qui suit la clôture de la saison des pluies, exactement entre la pleine lune d'Asoch et celle de Kâdek (octobre-novembre), chaque couvent reçoit son offrande de robes. Dans les villes, à Phnom-Penh, les fidèles se cotisent en corps ; magistrats, lycéens, élèves-fonctionnaires..., par famille, par « paroisse » ; les gens riches se font indiquer des monastères qui, par suite de changements survenus dans les villages, de transformations urbaines, se sont trouvés isolés et réduits à la misère ; princes et hauts dignitaires rivalisent de largesses, et le Roi, en plus de ses obligations privées, subvient, de droit, aux besoins des communautés négligées par les souscripteurs. A la campagne, le plus souvent, chacun se contente de faire profiter de sa charité le monastère auquel il se rend habituellement.

La personne qui s'est chargée de réunir les oboles et d'organiser la cérémonie a acheté, dans la proportion des sommes d'argent reçues, quelques-uns des « objets nécessaires » au religieux bouddhique : bol à aumônes, vêtements, ceinture, rasoir, aiguilles et filtre, auxquels peuvent s'ajouter l'écran, le parasol, un petit oreiller, une boîte à arec et à bétel, des allumettes, des baguettes d'encens et d'autres menus cadeaux encore, expression candide de l'attachement fervent du peuple à ses moines.

La fête commence la veille du jour choisi, l'un des quatre jours saints du mois, sauf empêchement, car les autorités qui ont fixé la date, d'accord avec les dévots du lieu, se sont concertées afin qu'il n'y ait pas deux fêtes de *Kathen* le même jour et qu'un monastère ne reçoive pas deux fois l'aumône des robes. Dans la soirée, des prières sont dites au domicile de l'organisateur, un religieux, plus ou moins éminent, vient prêcher devant l'assemblée des donateurs et des invités, avant qu'interviennent des amusements qui se prolongeront tard dans la nuit : théâtre, danses, toujours accompagnés de musique. Le lendemain matin, de bonne heure, tout le monde se retrouve pour se rendre au *vat* bénéficiaire de l'offrande. Si le monastère est situé loin de la résidence des zélateurs, cette circonstance donne lieu à une véritable « partie de campagne » qui, bien que fort gaie, est pour les assistants une façon de s'acquérir des mérites supplémentaires, en raison des efforts et des fatigues qu'elle peut susciter. Des moyens de transports plus rapides ont remplacé désormais les charrettes à bœufs



ACTUALITÉS

Madame Jeon Decoux visite...
l'Ecole Pierre-Pasquier,
l'Hôpital René-Robin
et l'Ecole Brieux.

A Saigon (Ph. Loesch) : le Général
Commandant Supérieur Mordant
décore de la Médaille Militaire
les légionnaires Drasez et Ferrand
que l'on voit ici à droite avec
un groupe d'infirmières.



PACIFIQUE 1941

BASES NAVALES ET AERIENNES

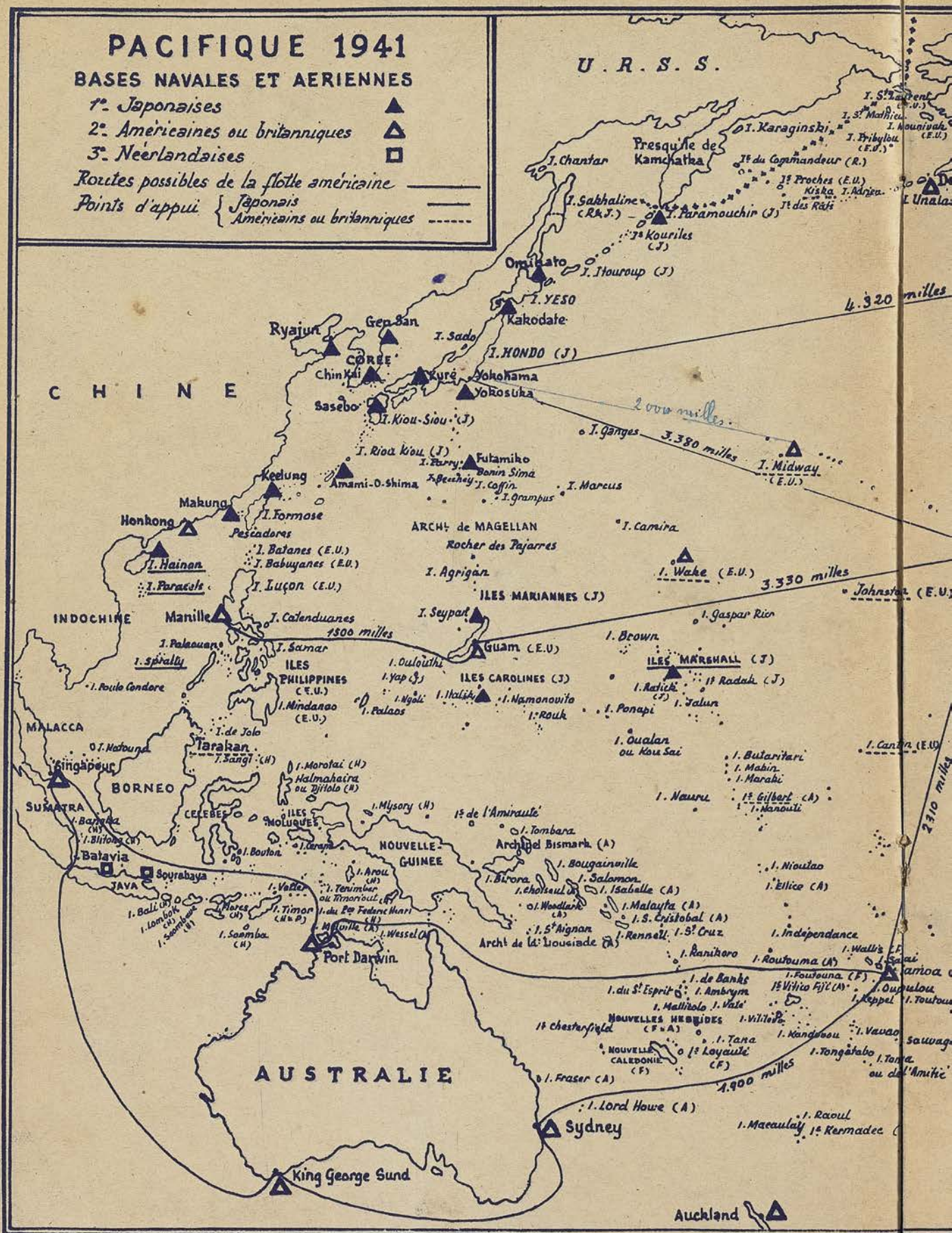
1. Japonaises ▲

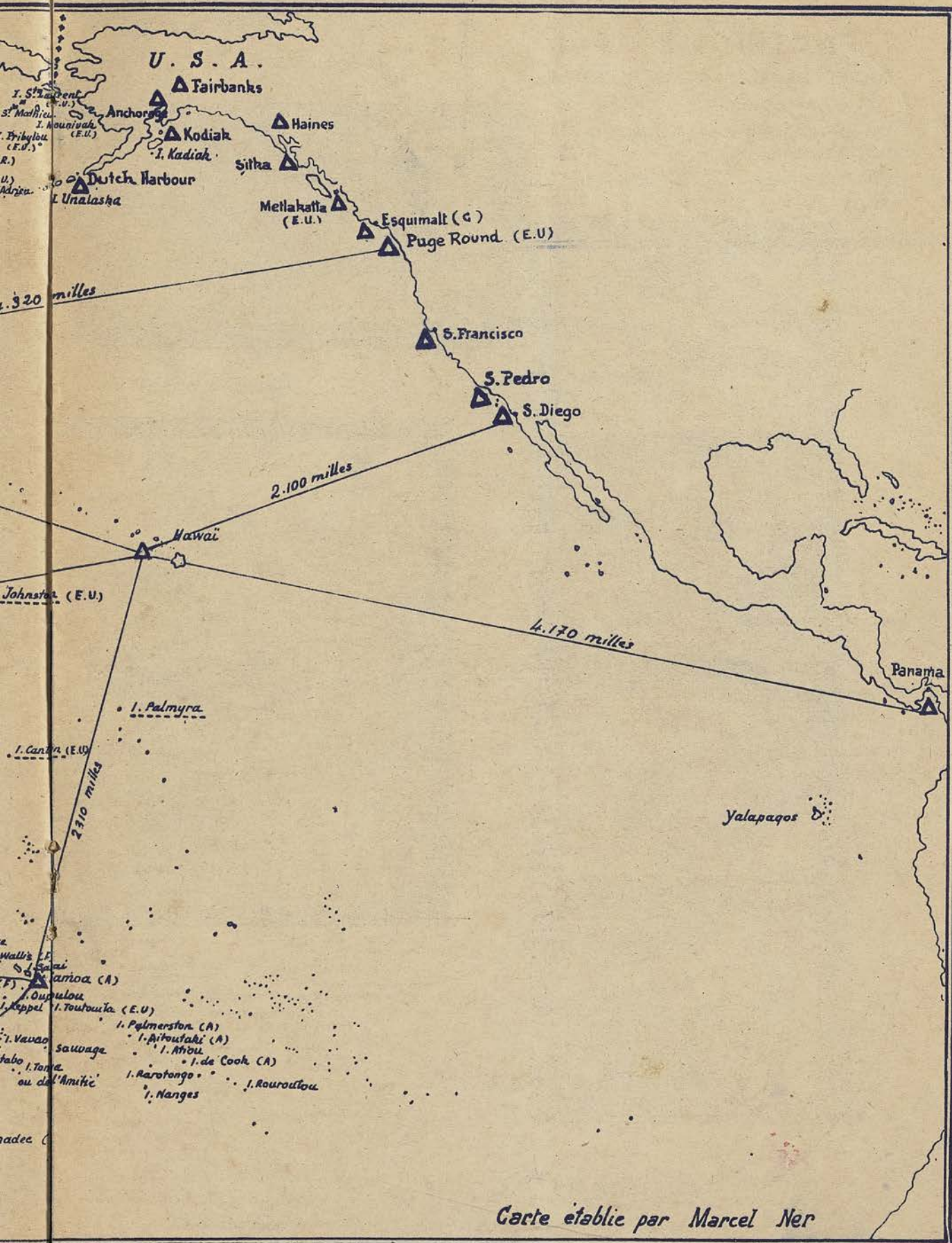
2. Américaines ou britanniques ▲

3. Néerlandaises □

Routes possibles de la flotte américaine —

Points d'appui { Japonais —
Américains ou britanniques - - -





Quelques images extraites
du film
"La Peste Bovine"



1



2



3



4

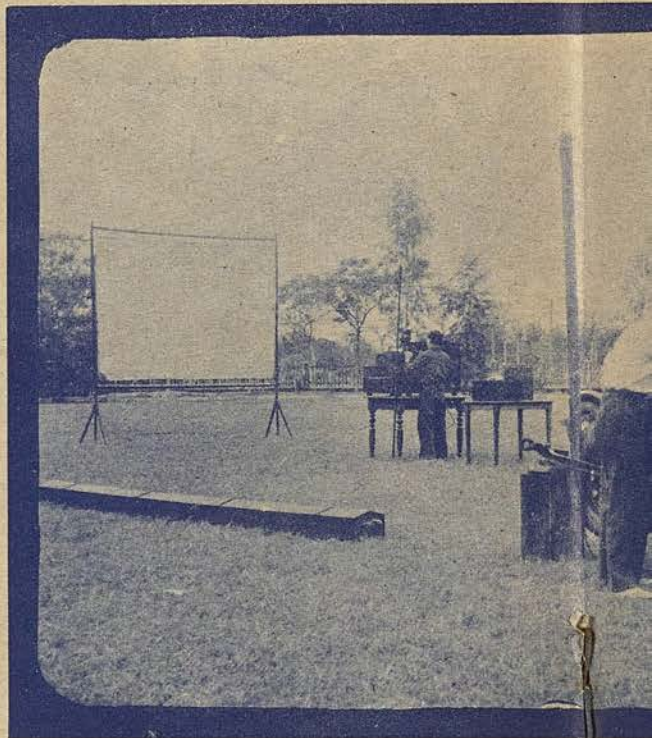


5



6

Quelques images extraites du



Ensemble du matériel de protection et d'
(On voit en premier plan le groupe électrogène, en
le tourne-disque, le pick-up et le haut-parleur)

LÉGENDE

1 — Diarrhée chez un buffle. 2 — Les ulcérations buccales. 3 — Examen d'un cadavre. 4 — La vaccination. 5 —
8 — Le manque de bois de feu. 9 — Un coin de jardin envahi par les sables marins.

N.-B. — Les vues extraites des films sont des agrandissements à partir des films de 8 mm.

Nous prions nos lecteurs d'en considérer la valeur documentaire et non la qualité photographique forcément

rural en Annam



↑ 6
extraites du film "Le Greffage"

7



ection et d'audition monté en plein air
ectrogène, en second plan l'appareil de projection,
et le haut-parleur ; dans le fond : l'écran)

ÉGENDE

cination. 5 — Un plan greffé. 6 — Cueillette des oranges. 7 — Chargement des paniers d'orange sur un wagon.
les sables mouvants. 10 et 11 — Exploitation d'une plantation communale de filaos.

que forcément inférieure à celle des images des films.

Quelques images extraites
du film
"Les Filaos"



8



9



10



11

L'Orphelinat de Fort-Bayard

Tout récemment, Mgr Deswazière, Vicaire Apostolique de Pakhoi, et M. Le Prévost, Administrateur en Chef de Kouang-Tchéou-Wan, ont posé la première pierre d'une chapelle à l'Orphelinat de Fort-Bayard. Voici quelques photos de la cérémonie, et le texte de l'allocution que prononça, à cette occasion, Mgr Deswazière :



MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR EN CHEF,
MESDAMES, MESSIEURS,

La petite cérémonie de ce matin comporte un double symbole d'union et de charité. En bénissant la première pierre d'une nouvelle Chapelle, la liturgie romaine rappelle dans ses rites le rôle principal du Christ dans la constitution de son Eglise.

Elle se souvient que Jésus s'est dit la « pierre angulaire » qui relie pour ainsi dire et supporte toutes les parties de l'édifice. C'est l'idée que nous symbolisons aujourd'hui par la bénédiction de cette pierre placée à l'angle le plus important de cette nouvelle Chapelle où tout est orienté vers le tabernacle, source de vie et de charité, indiqué par une petite croix de bois placée hier soir par le Révérend Père Lebas.

Dans une œuvre telle qu'un orphelinat, il convenait de commencer les travaux du futur établissement par ce geste symbolique. C'est en effet au pied du tabernacle que nos chères Sœurs viennent à chaque instant refaire leur provision de force, de charité, de dévouement absolu à l'enfance abandonnée et à toutes les misères de ce monde.

Lorsque, en 1935, les Sœurs Catéchistes de Marie Immaculée arrivèrent à Fort-Bayard pour commencer leur œuvre de charité dans le Territoire, la Mission Catholique de Pakhoi était trop pauvre pour leur offrir un local neuf approprié aux besoins de leur œuvre. Elles acceptèrent, en toute simplicité, d'utiliser les pauvres bâtiments pas mal délabrés qui, jusqu'à ce jour, ont abrité plus de 2.270 enfants. Elles se dépensèrent sans compter pour apporter à ces pauvres petites filles un peu de réconfort et leur donner l'impression d'une famille retrouvée dans la chaude atmosphère d'un cœur aimant comme celui d'une mère.

Elles vivaient heureuses dans leur pauvreté, sachant accepter avec le sourire tous les inconvénients inhérents à une construction destinée à d'autres fins.

Cette situation aurait pu durer bien longtemps encore sans la généreuse initiative de M. l'Administrateur en Chef du Territoire.

Comme toute la communauté française de Fort-Bayard, il souffrait de voir les filles de Dieu si pauvrement logées et les petites abandonnées dispersées aux quatre coins de l'or-



phelinat, d'où un surcroît de travail pour les Sœurs qui devaient assurer la garde de tout ce petit monde.

En Chef soucieux du bien public, il résolut donc de remédier à cette situation et c'est avec une émotion profonde que j'appris un jour son intention de rebâtir l'orphelinat et d'assurer aux enfants et aux Sœurs des locaux sains, bien aérés et mieux adaptés au but de cette œuvre.

M. Vidal, notre aimable Ingénieur en Chef, mit toute sa science et son dévouement à réaliser le projet de M. l'Administrateur en Chef et traça les plans d'un orphelinat nouveau qui, tout en gardant un caractère de simplicité qui convient à des Religieuses, mais répondant aux exigences d'un urbanisme moderne, fera honneur au Territoire.

La cérémonie de ce jour est la mise en œuvre de ce grand projet où vous me permettrez, Monsieur l'Administrateur en Chef, de voir aussi un symbole d'union et de charité.

La pose de cette première pierre est une preuve de l'esprit nouveau infusé à notre France endolorie par le grand cœur de notre Chef : le glorieux Maréchal Pétain. Dans les malheurs de notre douce Patrie, il eut la générosité d'offrir sa personne et sa gloire pour travailler au relèvement de la France en groupant autour de lui toutes les bonnes volontés. C'est dans cet esprit que la cérémonie de ce matin trouve

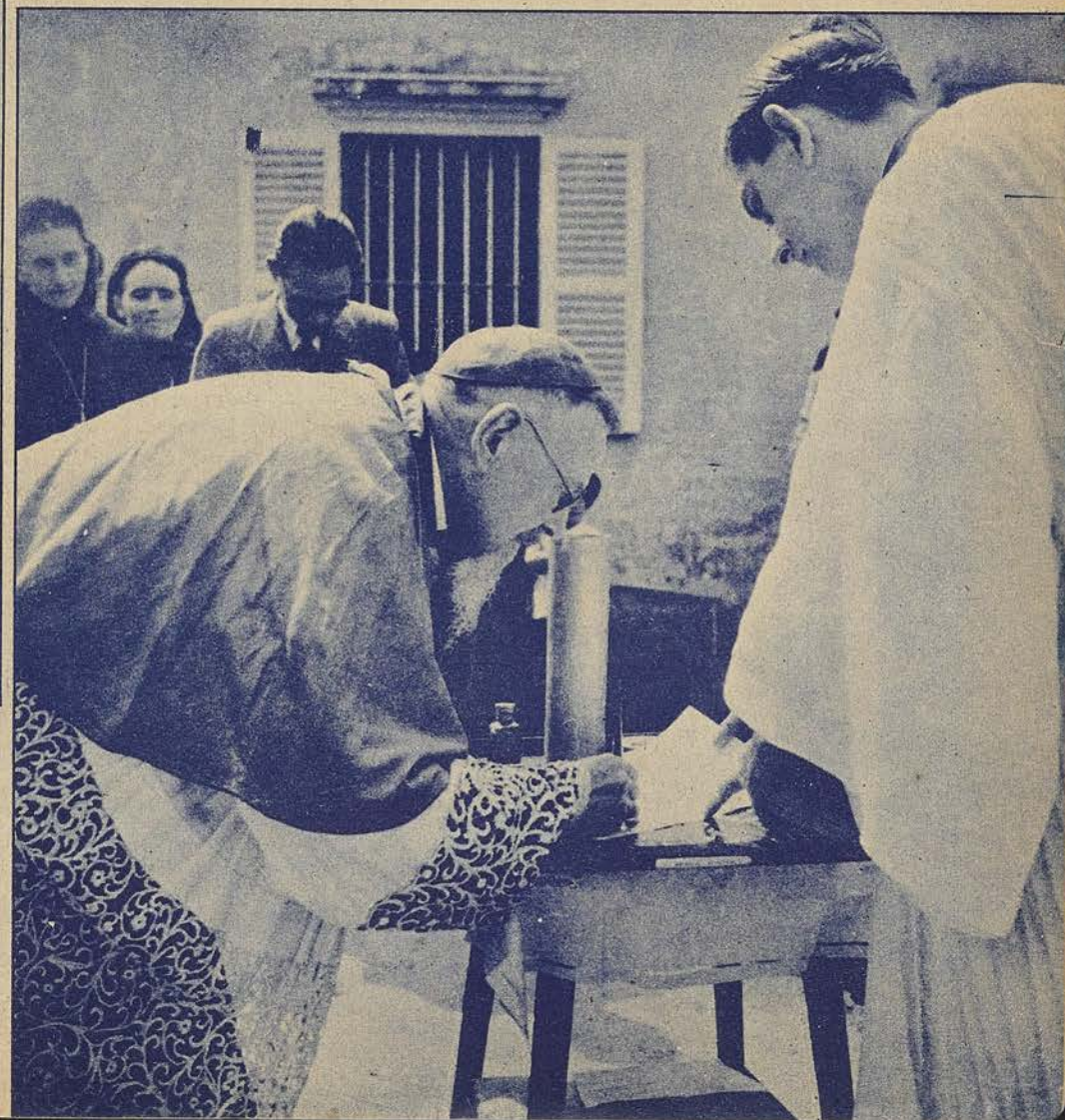


toute sa signification : l'Administration du Territoire et l'Eglise intimement unies dans un geste de charité pour les déshérités de ce monde ; la première offrant généreusement les nouveaux locaux de l'Eglise demandant à ses filles, les vierges du Seigneur, d'animer ces constructions matérielles en faisant un foyer d'amour et de dévouement aux malheureux.

Permettez-moi, Monsieur l'Administrateur en Chef, de vous exprimer en mon nom personnel, au nom de nos bonnes Religieuses et de toute la Mission de Pak-hoi, notre reconnaissance la plus émue, et de vous assurer de notre collaboration la plus entière pour le bien-être matériel et spirituel de tout le Territoire.

Au milieu des amertumes que me réserve la plus grande partie de mon immense vicariat où les ruines s'accablent et où, dès mon arrivée, j'ai eu la

grande douleur de perdre deux de nos prêtres, victimes de leur devoir, le don si généreux fait par le Territoire m'apporte une grande consolation et un précieux encouragement. La pose de cette première pierre dans les temps troublés que nous vivons est, en effet, un acte de foi dans l'avenir et la promesse de jours plus glorieux pour le Territoire et pour notre belle France, jours bénis dont nous hâterons l'aurore par une union toujours plus intime, union basée sur le respect mutuel et l'amour le plus paternel des uns pour les autres.



Morts au Champ d'Honneur



CHEA-SONN



CHUOP-SONN



CHAN-CHHEN



NEANG-SEN



PANG-THAONG



IM THEAM



MOM-KHEM



KONG-DIM



NHIM-HU



NONG-UNN



POL PAN



PRENG-SAMOUTH

A Luang-Prabang

A Luang-Prabang, où l'attendait S. A. R. le Prince Savang, le Gouverneur Général a rendu visite au Palais. Les Souverains ont voulu marquer tout le prix qu'ils attachaient à cette visite en offrant au Chef de la Colonie, dans leur Palais même, la cérémonie du *bassi* à laquelle participait toute la Cour.

Puis Leurs Majestés, accompagnées par tous les Dignitaires du Royaume, sont allées, avec un cérémonial exceptionnel, à l'hôtel du Commissariat rendre leur visite au Gouverneur Général et à M^{me} Decoux. Par la suite, le Chef de la Colonie s'est longuement entretenu avec Sa Majesté Sisavang Vong de la situation particulière du Royaume.

La journée s'est terminée par un grand dîner offert au Palais Royal. A l'issue du repas, le Roi de Luang-Prabang a exprimé en des termes émus les sentiments que lui inspirait dans les circonstances actuelles la visite du représentant du Chef de l'Etat français. Sa Majesté a affirmé une fois de plus son indéfectible attachement à la puissance protectrice et sa foi dans les destinées de la France.

La soirée s'est terminée dans un cadre admirable par des danses locales et l'illumination du parc royal, comme de la colline de Phousi.

Dans la matinée du lendemain, l'Amiral Decoux a visité l'hôpital, le cantonnement militaire, la Garde Indigène. Au cours d'une importante prise d'armes, il a remis diverses décorations à des militaires français et indochinois qui se sont particulièrement distingués pendant les récentes opérations. La prise d'armes a été suivie d'un magnifique défilé auquel le Roi assistait à ses côtés.

S. A. R. le Prince Savang a fait ensuite visiter à l'Amiral Decoux les célèbres sanctuaires de Luang-Prabang, objets d'une vénération et d'une ferveur spéciales, le Vat Mai, où est conservé le Prabang, palladium du Royaume, et le Vat Sisoun.

Retour à Vientiane

Revenu de Luang-Prabang à Vientiane dans l'après-midi, le Gouverneur Général s'est rendu au poste de radio visiter les nouvelles installations, notamment les appareils de radiodiffusion, montés tout dernièrement : a pu inaugurer la station en prononçant une brève allocution à l'adresse du Laos.

Le Chef de la Colonie est allé de là au cimetière déposer des gerbes de fleurs sur les tombes de trois Français et de trois Indochinois tués dans la région de Vientiane pendant les opérations, puis au That Luong, reliquaire bouddhique restauré par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et qui est particulièrement vénéré non seulement au Laos, mais dans tout le Nord-Est de la Thaïlande, d'où de nombreux Siamois, jusqu'aux récents événements, y venaient en pèlerinage. Le Gouverneur Général y a été accueilli par le vénérable Phra Kou, Chef du diocèse de Vientiane, accompagné d'une délégation du clergé bouddhique, qui a tenu à lui exprimer la reconnaissance de la population laotienne pour l'œuvre de protection de la France à l'égard de la religion à laquelle elle est profondément attachée.

Au début de la matinée du 27 mars, le Gouverneur Général s'est rendu au Groupe scolaire Tafforin, pour y présider la première cérémonie du Salut au Drapeau.

Aussitôt après, et devant le front des troupes, il a remis diverses décorations à des militaires français et indochinois qui se sont signalés au cours des opérations. Puis il a visité l'hôpital, où il s'est entretenu avec les blessés français et indochinois qui y sont encore en traitement, et a repris l'avion qui l'a ramené à Hanoi avant midi.

... EN FRANCE

Vichy-Paris, Paris-Vichy

L'Amiral Darlan était rentré le 19 mars de Paris à Vichy. Le 22 arrivait à Vichy M. Fernand de Brinon, Ambassadeur de France, délégué général du Gouvernement français auprès des autorités occupantes. Après des entretiens avec l'Amiral Darlan et le Maréchal Pétain, M. de Brinon est reparti le 23 pour Paris, où l'on annonçait pour le 31 un nouveau voyage de l'Amiral Darlan.

Trois jours après son retour, M. de Brinon déclarait à la presse :

Je réponds au désir du Maréchal en vous parlant du séjour que je viens de faire à Vichy. C'est, en effet, le souci principal du Chef de l'Etat de connaître la situation des territoires occupés et de faire savoir sa pensée à la population. Le but principal de mon voyage était donc d'informer le Maréchal, de recueillir ses directives.

Le délégué a rendu compte des relations avec l'Allemagne, mais, a-t-il dit, je ne dois pas parler de la politique, car le silence est obligatoire sur les conversations politiques. Ce que je peux vous dire, c'est que les lignes maîtresses de la politique du Maréchal sont celles de ses messages et de ses discours. Il n'a qu'une préoccupation, le sort de son pays, qu'une volonté, le redressement national. Il est convaincu que la France doit participer à la création du nouvel ordre européen, et c'est pourquoi il souhaite pouvoir y travailler avec l'Allemagne victorieuse. Il prend le parti de la France. Il est pour la collaboration franco-allemande proposée par le Führer à Montoire, ce mot exprimant un effort commun vers un but commun.

Le Conseil National, les commissions, la Constitution, les Provinces

Avant même de convoquer la nouvelle Assemblée en séance plénière, on a envisagé une réunion des commissions qui doivent en constituer l'élément le plus actif. L'entrée en fonction des commissions serait assez proche, puis qu'on prépare déjà les locaux où elles devront travailler.

Elles seraient composées de dix à vingt membres choisis par le Chef de l'Etat parmi une liste de conseillers nationaux.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les commissions n'auront pas d'organismes permanents, ni ne seront constituées chacune pour examiner des questions d'un ordre déterminé, comme les anciennes commissions parlementaires. Le gouvernement peut réunir des commissions formées de spécialistes pour l'examen de tel ou tel problème. Leur existence ne survivrait pas à l'étude qui leur serait confiée. Ainsi les membres d'une commission pourront faire par la suite partie d'autres commissions.

Comme les séances de travail pourront être quelquefois assez espacées, les Conseillers nationaux, au lieu de toucher un traitement, comme les Conseillers d'Etat en service extraordinaire, recevraient une indemnité journalière.

Les deux premières commissions qui vont être organisées au sein du Conseil national seront celles qui auront à s'occuper de la future constitution de la France et de la formation des provinces. Ce sont là, en effet, deux projets qui se trouvent liés à tous les autres et auxquels le Maréchal Pétain attache une grande importance puisqu'ils sont à la base de son œuvre de redressement national.

L'Assemblée nationale, Chambre et Sénat réunis, a chargé le Maréchal, dans la séance de 9 juillet, de pré-

parer et de promulguer une constitution destinée à remplacer celle de 1875.

Jusqu'à présent, la France vit sous un régime provisoire. Seules les très grandes lignes de l'Etat futur ont été présentées au public dans diverses allocutions du Maréchal. Les principes généraux seuls ont été fixés.

Les travaux préparatoires à l'élaboration d'une constitution sont déjà fort avancés. Ils ont été dirigés par M. Joseph Barthélemy, Garde des Sceaux, et la Commission du Conseil National comprendra tous les juristes éminents que celui-ci compte en son sein, au nombre d'une vingtaine. Les travaux de la Commission dureront plusieurs semaines sinon plusieurs mois et ils ne commenceront pas avant un certain temps.

A propos de la rédaction de la nouvelle constitution, la question se pose du nom qui sera donné au nouveau régime. L'expression « Etat Français » n'est que provisoire, mais il faut remarquer qu'aucun texte n'a supprimé le nom de République.

Quant à l'organisation des provinces, elle se fera probablement en deux temps : d'abord en groupant entre eux des départements limitrophes afin de ne pas bouleverser complètement les circonscriptions administratives, ensuite en opérant une réforme rationnelle de toutes les subdivisions : communes, cantons, arrondissements et départements, en les groupant en provinces.

La commission des provinces sera présidée par M. Lucien Romier, dont on connaît l'expérience, tant comme historien et économiste que comme sociologue.

Ravitaillement

M. Achard, Secrétaire d'Etat au Ravitaillement, a donné aux correspondants de presse américains des chiffres montrant que l'aide alimentaire dont la population de la zone libre peut être appelée à profiter ne sera pas utilisée par les Allemands des forces d'occupation. Il a dit notamment que des transferts de marchandises se font au contraire de la zone occupée à la zone libre.

C'est ainsi que 300.000 quintaux de blé sont passés de la première zone à la seconde. Actuellement 10.000 quintaux en moyenne passent quotidiennement dans le même sens, et le Secrétaire d'Etat espère qu'en avril ce chiffre sera porté à 15.000. Ces importations ont été jugées indispensables en raison de la pénurie grandissante de vivres dans la zone libre.

Le Docteur Carrel, le grand savant célèbre pour les recherches biologiques qu'il poursuit depuis de longues années à l'Institut Rockefeller, est en France, en voyage d'information, pour se rendre compte des conditions de ravitaillement de la population française, et, en particulier, des répercussions que peut avoir pour l'avenir de la race la sous-alimentation des enfants et des adolescents.

Le Docteur Johnson, président de l'*American Voluntary Ambulance*, l'accompagne.

La Banque de France

Dans un rapport présenté à l'Assemblée générale de la Banque de France, M. Bréart de Boisanger, Gouverneur, a rappelé les mesures prises par l'Institut d'émission pour parer à la grave crise de mai et de juin 1940.

Les événements de cette époque, fait remarquer le Gouverneur, auraient entraîné un arrêt total des paiements si les moyens nécessaires n'avaient été mis en œuvre pour maintenir le libre fonctionnement du crédit. La Banque n'a rien négligé pour éviter la proclamation d'un moratoire général. Elle a ouvert largement ses guichets aux opérations statutaires d'escompte, en accueillant libéralement les papiers qu'on lui présentait, même portant

la signature de débiteurs des régions occupées. La décentralisation des services d'escompte, la création à la Banque de France d'un système de comptes courants de bons de Trésor, supprimant la manipulation des titres et les risques de perte et de retard inhérents, ont facilité la tâche des établissements bancaires.

Le Gouverneur souligne que malgré l'importance de l'appel fait par les Banques et par l'ensemble de l'économie à l'Institut d'émission, cet appel n'a pas revêtu de proportions excessives.

Un total de 14 milliards de francs avaient été fournis au marché dans l'espace de quelques semaines. Le Gouverneur remarque la modération de ce chiffre, qui témoigne de l'influence apaisante exercée par la bonne gestion des banques et le concours sans réserve de l'Institut d'émission. Il ajoute que la crise semble s'être arrêtée peu de jours après l'Armistice et insiste sur le fait que, dans les derniers mois de l'année, les caisses d'épargne ont vu de nouveau les versements dépasser les prélèvements.

Enfin, après avoir signalé les inconvénients du développement excessif de la circulation fiduciaire, que tous les efforts doivent tendre à contenir dans des limites raisonnables, le Gouverneur conclut qu'on peut fonder de grands espoirs sur la généralisation de l'usage du chèque et des divers modes de règlement par écritures préconisées par le Gouvernement.

L'encaisse-or, qui s'élevait au début de l'exercice à 97.275 millions et fut portée à la suite de la réévaluation du 29 février 1940 à 114.613 millions a été ramenée à 83.613 millions après cession à l'Etat d'une quantité d'or de la valeur de 30 milliards.

Le montant des billets et valeurs en circulation était le 28 décembre 1939 de 151.322 millions et le 26 décembre 1940 de 218.383 millions.

Le Transsaharien

La création du Transsaharien, chemin de fer qui reliera la Méditerranée au Niger à travers le Sahara, est officiellement décidée.

La ligne partira de Bou Arfa et passera près de Colomb-Béchar, descendra jusqu'à Intassit au centre même de l'Afrique occidentale française, puis comportera deux embranchements qui suivront le cours du Niger. L'un aboutira à Ségou, ville déjà reliée à Dakar par la voie ferrée, l'autre à Niamey, sur le haut cours du fleuve. Ces embranchements seront ultérieurement reliés aux chemins de fer de l'A. O. F.

Le tracé de la ligne a été étudié au cours des douze dernières années. Il traversera une région peu accidentée et ne comportera qu'un petit nombre d'ouvrages d'art. Des trains lourds pourront y circuler et y effectuer des transports sans limitation pratique de tonnage, à des prix de revient comparables à celui des navires. A très bref délai, ce nouveau chemin de fer permettra l'exportation annuelle de plusieurs centaines de milliers de tonnes de marchandises. L'équilibre économique de l'entreprise sera dès lors assuré.

M. Charles Bedeaux, inventeur du système du travail dit « Système Bedeaux », a été nommé « organisateur du Transsaharien ». C'est le gage que ces travaux seront menés de façon rationnelle. Selon M. Bedeaux, ce grand chemin de fer pourrait être construit en dix-huit mois. La force électrique sera produite dans les bassins miniers de Colomb-Béchar et de Reggar, partant de là sous tension de 200.000 volts vers la vallée du Niger.

Les dépenses prévues sont d'environ 5 milliards de francs. Ainsi l'obstacle du Sahara, désert absolu de plus de 2.500 kilomètres de long, qui rompait l'unité et la puissance des possessions africaines françaises, est sur le point de disparaître.

Des lignes d'avions et des services automobiles avaient été organisés précédemment ; mais le prix de revient élevé des transports routiers et leur capacité limitée ne pouvaient pas permettre de réaliser l'union économique et politique qu'assurera la liaison par voie ferrée.

Le Transsaharien fera en outre entrer dans l'économie générale de l'Empire français les nombreuses populations du centre de l'Afrique qui sont aujourd'hui encore presque retranchées du reste du monde. Cette œuvre gigantesque drainera vers le bassin méditerranéen la production économique du delta du Niger, production qui a été développée considérablement par l'irrigation du fleuve, dès maintenant accomplie au Soudan.

Le Transsaharien est le premier pas dans la voie de la construction d'un réseau transafricain international, qui pourra se préciser dès que le Sahara sera franchi par le rail et qui assurera un lien d'importance exceptionnelle entre l'Europe et le continent africain.

L'Amiral Platon, Secrétaire d'Etat aux Colonies, et M. Berthelot, Secrétaire d'Etat aux Communications, ont entrepris, par Alger, Colomb-Béchar, Gao, Tombouctou, Ségou, un grand voyage aérien d'inspection au-dessus du futur tracé.

Le paquebot "Maréchal Pétain" fera la ligne d'Indochine

C'est à la ligne d'Indochine, ainsi qu'à celle de Madagascar, que sera affecté le premier paquebot portant le nom du Maréchal Pétain.

Actuellement en construction à La Ciotat, pour les Messageries Maritimes, le paquebot déplace 18.725 tonnes, a 181 mètres de long, 23 mètres de large et 13 mètres de creux. La vitesse sera de 22 nœuds.

Il pourra transporter 3.500 tonnes de marchandises, 166 passagers en première classe, 217 en deuxième classe ; les aménagements sont conçus pour les traversées rapides dans les pays chauds.

"L'homme providentiel"

L'unanimité de l'enthousiasme qui s'attache à la personne et à la parole du Maréchal Pétain est d'une qualité unique et que l'on n'a jamais vue encore, écrit M. Léon Daudet, dans l'Action Française :

Il y entre de la reconnaissance à côté de l'admiration. Le curieux est que, à Paris, l'autorité du Maréchal n'est pas moindre. Il s'est fait un travail mystérieux de pénétration et d'osmose dont toute la France, occupée ou libre, a ressenti la commotion. On me citait le cas d'un prisonnier revenu d'Allemagne, blessé aux deux jambes, ayant passé quelques jours à Paris et qui avait reçu comme il le disait « le choc de Pétain ».

Cependant le prestige de sa parole lue ou écoutée, est unique. Il est dû, si on l'analyse, au mélange d'opportunité et de pénétration simple et grandiose que ressentent tous les auditeurs. Les enfants le comprennent et manifestent pour sa personne un enthousiasme exceptionnel comme on l'a vu par leur naïve correspondance. Il bénéficie, lui vivant, d'une renommée à la Bayard que n'atteint pas la critique ; la loyauté de ses propos n'est pas mise en doute par nos vainqueurs. Les difficultés innombrables qu'il aurait pu rencontrer dans l'accomplissement de sa redoutable tâche se sont en quelque sorte évanouies devant sa bonne foi ; et sa fermeté inébranlable n'apparaît que quand il s'agit de ce qu'il considère comme vital. On a abusé à certains moments de l'expression d'homme providentiel. Il semble

cette fois que c'est le terme exact, du moins dans la bouche des croyants, aux yeux desquels un cas aussi saisissant ne saurait être l'œuvre du hasard.

... DANS LE MONDE

Coup d'Etat à Belgrade

Le mardi 25 mars, M. Markovitch, premier ministre de Yougoslavie, et M. Czetkovich, son ministre des Affaires étrangères, engageaient officiellement leur pays dans la politique de l'Axe. Ce jour-là, à Vienne, une grande cérémonie marquait cet événement ; la Yougoslavie venait d'adhérer au Pacte tripartite.

Le surlendemain, à 2 h. 20, ils étaient arrêtés, alors qu'ils venaient de rentrer de Vienne ; l'Armée avait pris le pouvoir. Il s'agit, en fait, d'un véritable retournement de la politique yougoslave, peut-être même, *ipso facto*, des valeurs politiques balkaniques.

Désormais, une question se pose : que va faire le Reich ?

M. Matsuoka à Moscou et à Berlin

M. Yosuke Matsuoka, ministre des Affaires étrangères du Nippon, en route pour Berlin, s'est arrêté à Moscou.

Il a profité de son passage pour avoir avec le Commissaire soviétique aux Affaires étrangères — Molotov — un premier entretien ; Staline y assistait.

Puis il reprit son voyage vers Berlin.

Il a été reçu dans la capitale allemande avec tous les honneurs dus à son rang. Des conversations sont en cours entre M. Matsuoka et M. von Ribbentrop, relatives certainement à la mise en train de la participation nipponne à l'affaire mondiale ; ceci, selon les stipulations du pacte tripartite. On se souvient que le Japon le signa le 27 septembre dernier. Quelles conséquences aura ce voyage de M. Matsuoka ? Nous le saurons bientôt, selon la nature et l'importance des dispositions que prendra son gouvernement dans le Pacifique.

Les opérations

En Afrique orientale, les Britanniques ont enregistré de sérieux succès. Keren et son massif montagneux, la clé d'Asmara et de Massaouah, sont tombés, après une défense héroïque, entre les mains des Anglais. Désormais, dans ce vaste secteur de guerre, les affaires concernent seulement l'Abyssinie. A l'Est, les Anglais se sont avancés jusqu'au chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba après avoir occupé Harrar. A l'Ouest, leurs troupes ont continué leur progression, en compagnie des patriotes éthiopiens, jusqu'à 89 milles d'Addis-Abeba. Les Italiens, en revanche, ont encore pour eux l'orographie tourmentée de ces régions et l'approche de la saison des pluies.

Berlin, Plymouth, Londres, Cologne, Glasgow, Dusseldorf, Brême et les ports français, dits d'invasion, ont été copieusement bombardés de part et d'autre.

Les Allemands continuent à donner des chiffres impressionnants sur le *shipping* britannique coulé par leurs sous-marins et leurs bombardiers. Les Anglais, par contre, annoncent pour la dernière semaine ayant fait l'objet de la statistique habituelle et finissant le 22 mars, une perte globale — navires britanniques et alliés réunis — inférieure à 78.000 tonnes. M. Winston Churchill, au cours d'un important discours, a donné des apaisements à ce sujet, tout en reconnaissant que la bataille serait très rude.

LA VIE INDOCHINOISE

Un message de l'Amiral Platon à l'armée indochinoise

Le Secrétaire d'Etat aux Colonies a adressé le télégramme suivant au Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine :

Au terme des négociations qui mettent fin aux hostilités sur les frontières de l'Indochine, je tiens à adresser à l'Armée de Terre, à l'Aviation et à la Marine le témoignage de ma satisfaction et de celle du Gouvernement pour l'énergie, la valeur et l'esprit de sacrifice dont elles ont fait preuve depuis septembre 1940 dans les conditions particulièrement ingrates, tout en assurant la couverture des frontières et la sécurité intérieure.

Elles ont tenu tête partout, et porté à l'agresseur les coups les plus rudes sur terre, sur mer et dans les airs, et maintenu fermée la route du Cambodge. Ce n'est pas la fortune des armes qui a obligé la France à céder aux instances du Gouvernement japonais et à ordonner la cessation du feu. Les Troupes de l'Indochine ont accompli entièrement la mission qui leur était fixée, et elles peuvent être fières de la page qu'elles viennent d'ajouter aux glorieuses traditions des Forces d'Outre-Mer.

S. E. Ho-dac-Trung

En la personne de S. E. Ho-dac-Trung, ancien Ministre de la Cour de Huê, Marquis de Khanh-My, colonne de l'Empire, décédé à Huê le 21 mars, l'Annam a perdu une de ses plus hautes personnalités.

S. E. Ho-dac-Trung, père de S. E. Ho-dac-Khai, Ministre des Finances, de S. E. Ho-dac-Diêm, Tông-Dôc à la Cour d'Appel de Hanoi, et du Docteur Ho-dac-Di, avait fait une carrière mandarinale magnifiquement remplie, puisque, ayant débuté en 1886 au Secrétariat Royal, il avait été chef de plusieurs circonscriptions, puis An-Sat et Tuan-Vu de plusieurs provinces, Tông-Dôc du Quang-Nam en 1907 et Ministre du Gouvernement Impérial de 1913 à 1923.

Promu au grade de Đông-cac Dai-Hoc-si (4^e colonne de l'Empire) en 1926, il avait été admis à la retraite sur sa demande en 1930.

A l'Hôpital Grall

C'est le 21 mars qu'à l'Hôpital Grall, à Saigon, le Général de Division Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, a remis la Médaille Militaire à deux militaires européens, grièvement blessés au cours des opérations au Cambodge.

Nous donnons dans nos pages illustrées deux photos de cette cérémonie.

Voici le texte des citations :

Soldat de 1^{re} classe Ferrand (Eloi), du 2^e Bataillon du 16^e Régiment d'Infanterie Coloniale. « Conduite magnifique au cours des combats du 16 janvier 1941 ; grièvement blessé, a fait l'admiration de tous par son courage et son abnégation ». A été amputé d'une cuisse.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Légionnaire de 2^e classe Drassez-Gzeslaw, du 3^e Bataillon du 5^e Régiment Etranger d'Infanterie. « Faisant partie d'une section avant-garde lors du combat du 16 janvier 1941, a été blessé grièvement ; a fait preuve d'une énergie et d'un courage remarquables en rampant sur plusieurs centaines de mètres jusqu'au point d'où il put être transporté vers l'arrière ». A été amputé d'une jambe.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Visites de Madame Decoux

Accompagnée de M^{me} Guiriec, Présidente de la Ligue pour la protection de la Femme et de l'Enfant, du Président de la Chambre des Représentants du Peuple et de M^{me} Pham-lê-Bông, ainsi que de M^{me} Chapoulart, M^{me} Jean Decoux a visité dans la matinée du 21 mars différents établissements scolaires ou hospitaliers et œuvres de bienfaisance de la région hanoïenne.

Elle s'est rendue à l'Ecole Brioux, à l'Ecole Pierre Pasquier, au dispensaire de la Ligue antituberculeuse, à l'hôpital René-Robin où elle a distribué des layettes aux nourrissons, enfin aux cantines scolaires de Thuong-Tin et de Van-Diên.

Le 22 mars, M^{me} Decoux s'est rendue à l'Institution des Jeunes Filles Hoai-Duc, où elle a assisté à la première cérémonie du salut aux couleurs.

Après la cérémonie et après le chant de la Marseillaise et de l'Hymne annamite, exécuté par les élèves, M^{me} Hunyh-Tan, Directrice de l'Ecole, a présenté les meilleures d'entre elles à M^{me} Decoux, qui a ensuite visité les classes.

Actualités de France

Hanoi va voir cette semaine les premières actualités reçues de France depuis 1940. Saigon en avait eu la primeur et avait pu voir, dès le 19 mars, au Cinéma Eden, la visite du Maréchal Pétain aux villes de Marseille, Arles et Toulon.

M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, le Général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes de l'Indochine, le Général Pellet, Commandant la Division Cochinchine-Cambodge, l'Amiral Terraux, Commandant la Marine en Indochine et de nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette représentation.

L'apparition sur l'écran du Maréchal Pétain a provoqué une ovation prolongée et les spectateurs assistèrent avec émotion au voyage du Chef de l'Etat dans le Sud de la France où il fut salué par l'enthousiasme délirant de nos compatriotes de la Métropole.

J. E. C.

Dernièrement, à Saigon, les jeunes filles de la J. E. C. (Jeunesse Etudiante Chrétienne) ont donné une séance théâtrale à la Philharmonique. Parents et amis des jeunes lycéennes ont pu admirer le réel talent et surtout l'excellent esprit de ce groupe nouvellement fondé.

M. Salles, Proviseur du Lycée Chasseloup-Laubat, qui avait tenu à assister à cette réunion, félicita vivement ses élèves de leur initiative.

L'esprit et le but de la J. E. C. furent exposés par M^{lle} Geneviève Faget : culte des valeurs chrétiennes et prise de contact directe par les jeunes des problèmes de leur vie scolaire et de leur formation.

Angkor : temples ou tombeaux ?

M. G. Coëdès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a exposé une théorie nouvelle sur la nature des grands édifices du groupe d'Angkor.

Le problème a été posé en 1933 par M. J. Przyluski, Professeur au Collège de France, dans un article où il tenta de démontrer qu'Angkor Vat était primitivement le tombeau d'un roi qui régna au XII^e siècle. Cette théorie eut d'abord peu de succès car, appliquée au seul Angkor Vat, elle avait l'inconvénient de faire de celui-ci un monument à part, alors qu'au point de vue du plan et de l'architecture il ne se distingue des autres que par une plus grande magnificence.

Le problème se rattachant à la question des rites funéraires dans l'ancien Cambodge, M. Coëdès résume le peu qu'on en sait. D'après un témoignage chinois de la fin du XIII^e siècle, « on enterrait le souverain dans une tour ». On connaît par ailleurs, l'existence d'un culte royal, con-

sistant dans l'érection de statues représentant le défunt sous l'aspect d'un dieu. La comparaison avec les coutumes analogues pratiquées autrefois à Java et à Bali laisse supposer que ces statues étaient en quelque sorte « animées » par la présence des ossements ou des cendres des morts déposés sous leur piédestal.

Or, durant ces dernières années, la Conservation d'Angkor a exhumé de la plupart des grands monuments d'Angkor des cuves de pierre qui sont très probablement d'anciens sarcophages vidés de leur contenu par les pillards de ruines.

Ces constatations amènent à reconnaître aux grands monuments un caractère funéraire qui n'avait pas encore été soupçonné. Ce sont, à la fois, des tombeaux ayant contenu les restes mortels des rois et des temples où leurs images étaient l'objet d'un culte divin. Quelques-uns ont été construits du vivant même de leurs futurs occupants qui, comme les Empereurs de Chine, étaient soucieux de s'assurer la possession d'un mausolée convenable où leurs descendants devaient célébrer leur culte.

Tombeau d'un bonze

A l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme, communication de M. L. Bezacier, Inspecteur du Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, sur *Un tombeau de bonze à Phat-Tich*.

Après avoir rappelé les circonstances de la découverte, il donna la description de ce tombeau, composé d'un sarcophage en pierre dans lequel est déposée une urne en cuivre de 0 m. 45 de hauteur, contenant les cendres du défunt.

Ensuite, il donna quelques renseignements sur les incinérations de bonzes, qui ne se pratiquent plus aujourd'hui chez les Annamites, incinérations qui devaient avoir lieu deux ou trois ans après la mort, comme cela se fait encore chez les Chams et les Cambodgiens. Cette coutume paraît avoir disparu avec l'avènement des Nguyen, une loi du Code de Gia-Long interdisant de brûler les cadavres.

Pour terminer, M. Bezacier précisa les dates qu'il faut attribuer à l'urne et au monument qui s'élève au-dessus de la tombe ; pour cela il retraça la vie du bonze incinéré, d'après l'inscription encastée dans le stupa. Selon ces renseignements l'urne cinéraire remonterait à 1320-1321, et le monument à l'année 1739. Pour fixer la date de ce dernier il retraça brièvement l'évolution du stupa aux XVII^e-XVIII^e et XIX^e siècles.

« Van »

Quelques personnes à Hanoi ont reçu, il y a peu de temps, une fort belle publication japonaise de langue anglaise : le numéro de Noël de la revue *Van*. On y trouve notamment d'admirables photographies, admirablement reproduites.

Un programme qu'on peut et qu'on doit approuver sans réserves : « Les membres de la cinquième colonne visent d'abord les ignorants plus facilement victimes des propagandes malignes. Les faits sont le meilleur moyen de combattre ces activités : *Van* est comme un phare puissant qui expose à sa lumière les mensonges répandus sur l'Asie Orientale, ne recueillant que des faits... »

Telle est, telle doit être en effet la vraie propagande. Mais pourquoi faut-il que quelques erreurs viennent refroidir notre approbation ?

Une photo, d'ailleurs remarquable, nous présente de jeunes femmes annamites en prières. Elles prient pour le Japon, nous dit la légende. Or un de nos amis prétend reconnaître fort bien en l'une d'elles une jeune chanteuse de Kham-Thien : ne serait-elle là qu'une figurante ?

Ailleurs, on nous donne comme prise à Dong-Dang une photo prise en réalité fort près de Hanoi : le poteau indicateur qu'on y voit très nettement en fait foi. Car le Canal des Rapides, que nous sachions, n'arrose pas la région de Langson.

De telles erreurs détonnent dans une revue si luxueuse. La crédibilité, comme disait Paul Bourget, y perd certainement. Et puis, on y trouve un article un peu étrange sur les relations de l'Annam et de la France... La grande presse japonaise a désormais ici des représentants qui, nous n'en doutons pas, auront à cœur de l'informer sur l'Indochine avec une exactitude plus stricte.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— BERNARD-CLAUDE-JOSEPH, fils de M^{me} et M. Lepine, sergent-chef de l'aviation de Cat-Lai.

TONKIN

— JACQUES-ALBERT, fils de M^{me} et M. Ferdinand Robert, du Service de la Sûreté à Hanoi (21 mars 1941).

— JULIETTE, fille de M^{me} et M. Henri Dumeix, Infanterie coloniale (25 mars 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. JOSEPH MICHEL, greffier de 1^{re} classe des Services Judiciaires de l'Indochine, avec M^{lle} NGUYEN-NGUYET.

TONKIN

— M. le Docteur TRINH-DINH-TUAT avec M^{lle} NGUYEN-AN, professeur au Collège Dong-Khanh (12 avril 1941).

— M. NGUYEN-VAN-HAU, tri-chau Huu-Lung, avec M^{lle} VU-ANH-NGA, fille de M^{me} et M. Vu-huy-Quang à Hanoi (12 avril 1941).

— M. BAYE DAOUR, ex champion de Cochinchine de course à pied, avec M^{lle} DAO-CHIN à Haiphong.

— M. MARIN-HENRI PEYRIC, de la Société des Charbonnages du Tonkin, avec M^{lle} ANDRÉE-SIMONE-JEANNINE ROBERT.

Décès.

ANNAM

— M. DANIEL-EMILE VILLEMEJANE, professeur au Lycée Yersin à Dalat (23 mars 1941).

— M^{me} LE-DO-HIEN, belle-mère de M. Lê-van-Khoa, docteur ès sciences (23 mars 1941).

— M. HUYNH-NUA, Régiment mixte d'Infanterie (23 mars 1941).

COCHINCHINE

— M. ELIE PELLEGRIN à Saigon.

— Le R. P. GASTON DAVID, séminaire Luro (27 mars 1941).

TONKIN

— M. NGUYEN-HUU-TO, père de M. Nguyễn-huu-Gy, médecin-vétérinaire à Hadong (21 mars 1941).

— M. PHAM-VAN-TIEN, tri-phu honoraire (28 mars 1941).

— M^{me} EUGÈNE NICOLE, épouse de M. Nicole, des Douanes et Régies à Dongtrieu (25 mars 1941).

LES BONNES RECETTES

Gras-double à la Lyonnaise

Emincer le gras-double et le faire revenir avec de la graisse de porc dans une cocotte, puis le poudrer de farine, laisser roussir et mouiller d'un verre de vin blanc et assez d'eau et de purée de tomates pour baigner juste ; assaisonner de sel, poivre, bouquet, laisser cuire. Faire rissoler à la poêle avec de la bonne graisse, 250 gr. d'oignons pour 500 gr. de tripes et les ajouter. Cuire le tout une heure et demie tout doucement en remuant de temps en temps pour éviter que cela n'attache ; dégraisser la sauce et servir avec filet de vinaigre et persil haché.

Côtelette de veau à la Mère Moinet

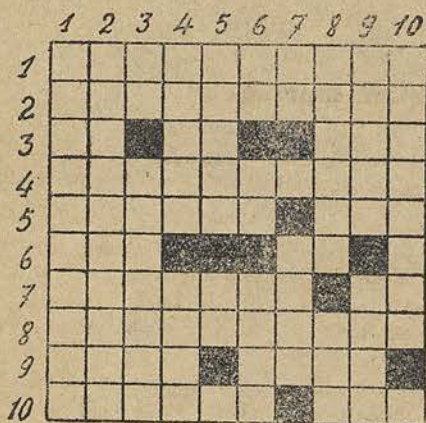
Hacher et faire blondir 2 cuillères d'oignons par côtelette. Prendre celles-ci assez épaisses, les saler, les poi-

vrer des deux côtés. Sur un côté répandre une couche d'oignons cuits. Recouvrir copieusement avec de la mie de pain rassis, pulvérisée et passée au travers d'un tamis assez gros ; mélangée avec une bonne quantité de fromage de gruyère râpé.

Pour que le pain adhère, on appuie dessus avec la main puis on l'arrose de beurre fondu et on en remet une seconde couche, il faut garnir aussi le dessus en dôme, puis placer ces côtelettes dans un plat à four à rôti, dont le fond sera recouvert d'oignons hachés fondus au beurre. Mettre les côtelettes sans qu'elles se chevauchent, verser un peu de vin blanc et de bouillon.

Quand le tout cuit, mettre le plat au four et arroser le dessus de beurre fondu. Répéter souvent l'opération pendant une heure. Servir tel avec le jus qui sera passé au chinois. Si le jus réduit trop, remettre du bouillon.

MOTS CROISÉS N° 24



Horizontalement.

1. — Sortes de cordages.
2. — Qui a des tumeurs formées par du sang et communiquant avec une artère (fém.).
3. — Clef musicale — Non vulgaire du paresseux — Instrument de supplice oriental.
4. — Qui a rapport à la variété régionale d'une langue.
5. — Nom scientifique d'une maladie colorante — Diph-tongue.
6. — Argile rouge ou jaune — Deux cinquièmes d'un quart.
7. — Instrument employé en chirurgie, pharmacie, peinture, etc... — De droite à gauche : possessif.
8. — Philosophe sceptique.
9. — Piège — Pure.
10. — Mouche africaine — Volonté.

Verticalement.

1. — Personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.
2. — Faites par avance.
3. — Note — Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.
4. — Se dit de toute courbe fermée et allongée — Crâne vieux.
5. — Parler très haut, avec chaleur — Coutumes.
6. — Partie d'interjection gaie — Symbole chimique — Sorte de petit citron.
7. — Ceux des îles forment les hanches — Poète-chauteur primitif en Grèce.
8. — Maladresse — Unité de travail mécanique.
9. — Royale — Pénible.
10. — Sel de l'acide d'un métalloïde.

Solution des mots croisés n° 23

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	S	C	I	A	T	I	O	N		D
2	A	G	O	N	O	T	H	E	T	E		E
3	R	I	F				R	O	L	A	G	E
4	A	S	I	E			O	U	I		R	O
5	N	S			L	U	C	A	S		O	P
6	D	E	P	A	R	E	R	A	S		A	S
7	O	M	E	G	A		S	V	E	L	T	E
8	L	E			U	N	I		E	M	I	R
9	E	N	T	E	E	S		T	E		O	
10	S	T	A	R		B	I	P	L	A	N	S
11			C	A	R	A	C	O	L	E		O
12	P	A	T	I	O	S		L	E	R	O	T

LES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & CIE

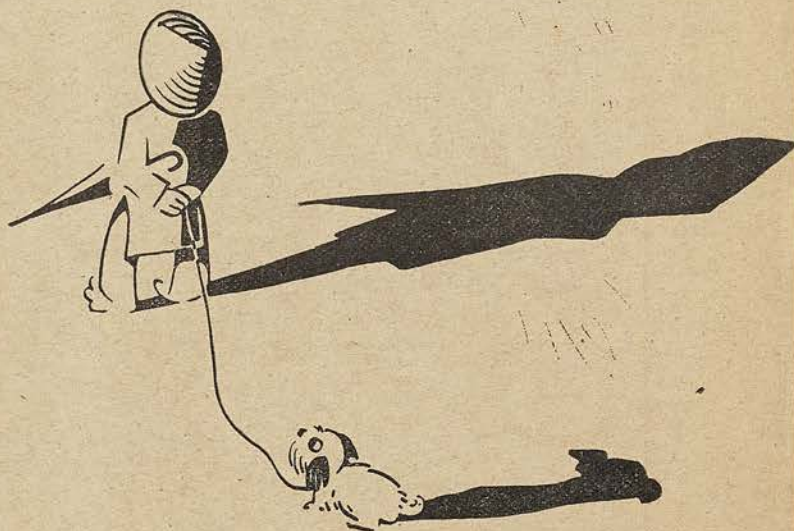
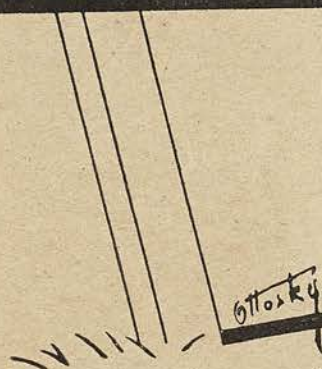
SONT TRANSFÉRÉS

8, 10, 12, RUE DUVILLIER

PRÈS DE LA PLACE NEYRET

(PASSAGE A NIVEAU)

Tél. 141 & 218



LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC